



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

@Min_Finances

Paris, le 9 juillet 2014
N° 114

INVITATION PRESSE

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics,
recevra

le rapport sur "L'encadrement des monnaies virtuelles" du groupe de travail sur les monnaies virtuelles*,

présidé par le Traitement du Renseignement
et Action contre les circuits Financiers clandestins
(Tracfin)

**Vendredi 11 juillet 2014
à 12 h 00**

A Bercy
Hôtel des ministres
139, rue de Bercy - 75012 Paris

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy
01 53 18 33 80

** Les monnaies virtuelles sont des monnaies non-officielles, émises sous forme numérique (elles n'ont pas de matérialisation physique sous forme de pièces ou de billets). Une monnaie virtuelle n'est pas un instrument de paiement au sens strict du terme, mais c'est un moyen de transaction qui peut permettre d'effectuer des paiements en ligne. Le "bitcoin" constitue une des monnaies virtuelles les plus connues. Contrairement aux devises monétaires officielles, Bitcoin n'est pas l'incarnation de l'autorité d'un État ou d'une banque centrale. Cette monnaie cryptée est entièrement émise par un programme téléchargeable sur Internet. La valeur du bitcoin est déterminée de façon entièrement flottante en fonction de l'offre et de la demande à chaque instant.*

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr